

1<sup>er</sup> novembre 2011

11.427

**Question Eric Flury et Jérôme Amez-Droz****Pourquoi y a-t-il si peu d'information au sujet de la "passerelle Dubs"?**

La passerelle Dubs est un examen fédéral qui permet aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) complété par une maturité professionnelle, d'obtenir l'équivalence d'une maturité académique et donc la possibilité d'admission à une université ou une EPF.

Des cours préparatoires sont proposés par plusieurs écoles et durent généralement une année. Certaines écoles proposent des formations en journées, d'autres le soir qui permettent aux participants de concilier ces cours avec une autre activité. La formation est exigeante et il est conseillé aux participants d'avoir obtenu de bons résultats aux examens de maturité professionnelle et d'être très motivés.

L'examen porte sur les matières suivantes:

- Français (écrit);
- Deuxième langue nationale ou anglais (oral);
- Mathématiques (écrit);
- Sciences expérimentales – biologie, chimie, physique – (écrit);
- Sciences humaines – histoire et géographie (écrit).

Même si la voie de la formation professionnelle n'est pas la voie royale conduisant vers les EPF et les Universités, il n'en demeure pas moins qu'il est dommage de ne pas parler davantage de cette passerelle. Parler de la passerelle Dubs permettrait de décroiser la formation professionnelle. A l'heure où l'on met tout en œuvre pour promouvoir la formation professionnelle et sa maturité, il y aurait là une excellente occasion de rendre encore plus attractives ces voies de formation.

Voici quelques exemples d'endroits, situations ou supports pour signaler cette importante passerelle (p. ex: séance d'info aux parents à l'EO, OCOSP, Capacité, tabloïd après l'école obligatoire, etc...).